

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 8 octobre 2015 à 18 h 45
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district Claude-Ryan
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Pierre A. Chapuis, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine et directeur de l'arrondissement par itérim
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Mélanie Diné, technicienne juridique
M. Hadi Hakim, Directeur des travaux publics
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 18 h 45. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

CA15 16 0337

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Céline Forget

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2015, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

AUCUNE QUESTION

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

AUCUNE QUESTION

CA15 16 0338

NOMINATION D'UN DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT PAR INTÉRIM

Il est proposé par Céline Forget

appuyé par Marie Potvin

DE NOMMER Monsieur Pierre A. Chapuis, Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine à titre de Directeur d'arrondissement par intérim du 10 octobre au 12 octobre 2015 inclusivement;

DE NOMMER Monsieur Michel Allen, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à titre de Directeur d'arrondissement par intérim à partir du 13 octobre 2015 jusqu'au retour du directeur d'arrondissement dans ses fonctions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1159916848

70.01 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 18h50

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Marie-France Paquet
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2015.